

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe****10 OCT. 2020 / Reçu le**

Ré

Mo
b***20125797*****10 OCT. 2020**au greffe du Tribunal de l'entreprise
Tribunaal van de Onderneming
GreffierN° d'entreprise : **0888 367 075****Nom**(en entier) : **ECODEM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Avenue de Boetendael 86 - 1180 Uccle****Objet de l'acte : Démission - Nomination - Siège social**

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 7 septembre 2020

A la demande des parties, il a été décidé de nommer au poste d'administrateur, Monsieur MORARAS Silviu à la place de Monsieur PINZAR Petru, démissionnaire de son poste de la société ECODEM et ce, à partir du 8 SEPTEMBRE 2020.

A la demande des parties, il a été décidé le transfert du siège sociale de la société ECODEM de l'avenue de Boetendael n°86 à 1180 Bruxelles à rue Auguste De Boeck n°68 a à 1140 Evere et ce, à partir du 8 SEPTEMBRE 2020.

L'assemblée mandate J.Jordens sprl avenue Kersbeek 308 à 1180 Bruxelles/ Serge Solau aux fins de procéder aux différentes formalités liées à ces décisions, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge.

Serge Solau
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/10/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).